

Cadre des activités de développement professionnel continu

	CATÉGORIE	EXEMPLES	CRÉDITS EXIGÉS
Section 1 : Activités d'apprentissage collectif	Activités d'apprentissage collectif agréées Conférences, conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture ou activités en groupes restreints conformes aux normes du Collège royal; elles peuvent se faire en personne ou en ligne.	Conférences, conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et activités en groupes restreints agréés	1 crédit par heure
	Activités d'apprentissage collectif non agréées Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture, activités en groupes restreints ou conférences qui n'ont pas fait l'objet d'une demande d'agrément et qui ne sont pas appuyées par des commanditaires de l'industrie.	Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture, activités en groupes restreints ou conférences non agréés	0,5 crédit par heure (maximum de 50 crédits par cycle)
Section 2 : Activités d'autoapprentissage	Activités d'apprentissage planifiées Activités d'apprentissage entreprises par un médecin (individuellement ou en collaboration avec des pairs ou des mentors) pour répondre à un besoin, problème, enjeu/objectif pertinent à sa pratique professionnelle.	Stages de perfectionnement Cours officiels Projets de formation personnels Stages	100 crédits par année 25 crédits par cours 2 crédits par heure 2 crédits par heure
	Activités d'analyse Activités d'apprentissage utilisées par un médecin pour améliorer ses connaissances sur les nouvelles données, ou nouveaux points de vue ou découvertes pouvant avoir une incidence sur sa pratique professionnelle.	Lecture d'un livre Lecture d'un chapitre de livre Lecture d'un volume de revue Lecture d'un article de revue Lecture d'articles groupée avec relevé Lecture/analyse en ligne groupée avec relevé Balados, audio, vidéo Recherche Internet POEMs Lecture des affiches	10 crédits par livre 2 crédits par chapitre 2 crédits par volume 1 crédit par article 1 crédit par article Crédits indiqués sur le relevé 0,5 crédit par activité 0,5 crédit par activité 0,25 crédit par activité 0,5 crédit par activité
	Activités d'apprentissage liées aux systèmes Activités qui encouragent l'apprentissage par l'entremise de contributions aux normes de la pratique, à la sécurité des patients, à l'amélioration continue de la qualité; de l'élaboration de programmes d'études, d'outils d'évaluation, etc.	Élaboration de guides de pratique clinique Comité sur la qualité des soins/sécurité des patients Élaboration de programmes d'études Élaboration d'examens Évaluation par les pairs	20 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année
Section 3 : Évaluation	Évaluation des connaissances Programmes approuvés par les prestataires agréés du Collège royal ou reconnus par des ententes de reconnaissance de DPC/MDC, et proposant au médecin des données et rétroactions sur sa base de connaissances réelles, lui permettant de déterminer ses besoins et d'élaborer de futures occasions d'apprentissage.	Programmes d'autoévaluation agréés	Toutes les activités d'évaluation - 3 crédits par heure
	Évaluation du rendement Activités dans un milieu de pratique réel ou simulé, qui proposent au médecin/groupe de médecins/équipe de santé, des données et rétroactions concernant le rendement (individuel ou collectif) dans un vaste éventail de domaines de pratique professionnelle. Ces activités doivent être agréées par le Collège royal ou reconnues par des ententes de reconnaissance de DPC/MDC.	Activités de simulation agréées Vérification des dossiers et rétroaction Rétroaction multisources Observation directe Rétroaction sur l'enseignement Évaluation annuelle du rendement Évaluations de la pratique	

Ce tableau présente un résumé des sections d'apprentissage conformément au cadre de MDC. Les activités présentées par l'entremise du portfolio électronique MAINPORT sont automatiquement converties en crédits.